

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Exercice 2023

Avis de réception - Ministère de l'Intérieur
081258401256-20240620-2024-13-DE
Avis certifié exécutoire
Révisé par le préfet : 24/06/2024
Affiché le : 24/06/2024



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

Sommaire

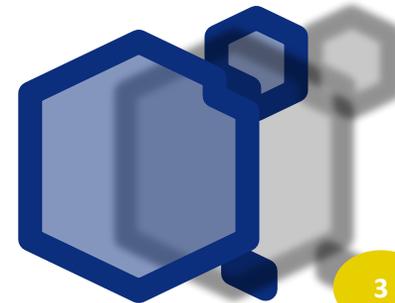
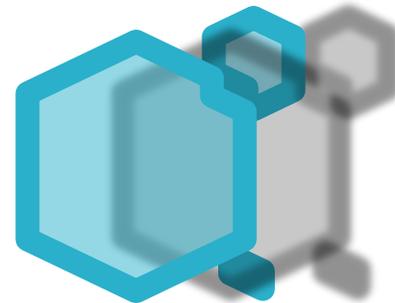
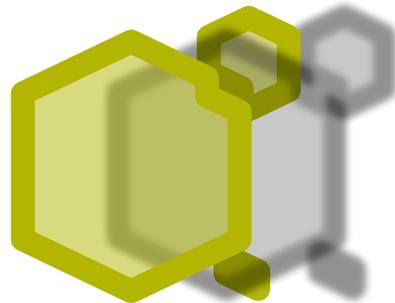
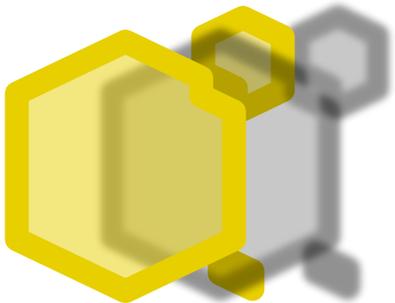
Préambule	3	6. Les Relations avec les Usagers	26
1. Caractérisation du service	4	Coordonnées Utiles	27
Chiffres Clés	5	Les indicateurs de performances liés aux usagers	28
Caractéristiques du service	6	7. Les Investissements	29
2. Le Patrimoine	7	Les Travaux	30
Synoptique du réseau	8	Les Subventions	31
Production	10	Etat de la dette	32
3. La Performance des réseaux	11	8. Les Indicateurs de Performances	33
Rendement et ILVNC	12	Les indicateurs de performances	34
Les volumes de pertes	15	Les indicateurs complémentaires & descriptifs du service	35
4. La Consommation et la Qualité de l'eau	16	Lexique des indicateurs de performances	36
La consommation	17	9. Annexes	37
La qualité	18	Les Fiches par Communes	38
5. La Tarification	20	Note d'information de l'Agence de l'Eau RMC	48
Les composantes de la facture d'eau	21		
Répartition de la facture d'eau	22		
La facture d'eau	23		
Le prix de l'eau	25		

Préambule

Ce rapport (*créé par l'article 73 de la loi n°95-101 du 2/02/1995*) est un **outil de transparence** (*art. L2224-5 du CGCT*) pour l'information de l'utilisateur et des élus et un **outil de connaissance et d'évaluation** pour situer le service par rapport aux objectifs réglementaires et de bonne gestion du service.

Il doit être examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (*art. L.1411-14 du CGCT*) et faire l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres du syndicat à leurs conseils municipaux, ainsi qu'à M. le Préfet.

A ce rapport, doit être joint une note établie par l'Agence de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.





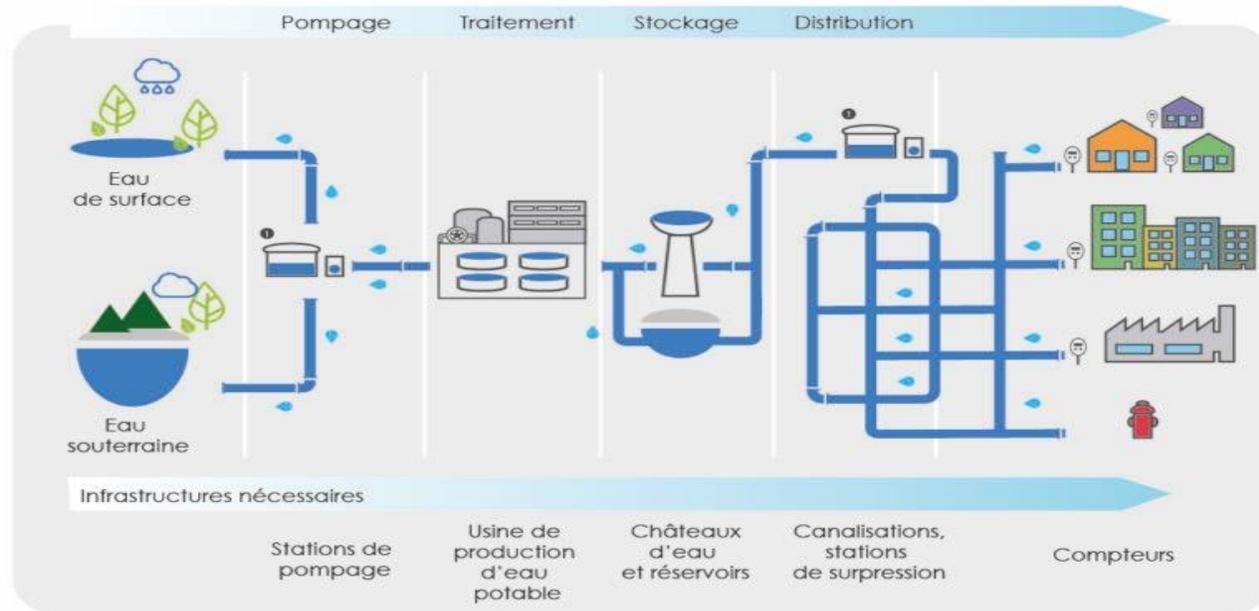
SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE

87%
Des Français satisfaits
de leurs services d'eau et
d'assainissement

Source : baromètre TNS SOFRES

1. CARACTERISATION DU SERVICE

Les étapes du service de l'eau potable



① Station de surpression : installation permettant de remettre de la pression dans les réseaux d'eau potable pour acheminer l'eau jusqu'aux robinets des consommateurs.

Source : FP2E

Les chiffres clés

P
R
E
S
E
R
T
A
T
O
I
R
E
D
U

Le Syndicat RAO est un **établissement public de coopération intercommunale** qui a pour compétence la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de ses **39 communes et 1 communauté d'agglomération : la COVE représentant la commune de VACQUEYRAS.**

Il doit fournir aux abonnés une eau de qualité, en quantité suffisante et de manière continue.



2 REGIONS
2 DEPARTEMENTS

40 COMMUNES
11 DANS LA DROME
29 DANS LE VAUCLUSE

38 265 USAGERS EN EAU

75 618 HABITANTS

1 340 kms LINEAIRE DE RESEAUX EN EAU POTABLE

Pour maintenir cet objectif, il entretient, rénove et construit les réseaux et les ouvrages nécessaires au bon fonctionnement du **service public de l'eau potable.**

Les caractéristiques du service

C'est un **Service Public à Caractère Industriel et Commercial**. Les SPIC sont financés par les redevances de l'utilisateur (factures d'eau potable).

Le Syndicat RAO a choisi de confier **l'exploitation de son service public** à un délégataire (la société SAUR) par le biais d'une convention de délégation de service public (affermage).

P
R
E
S
E
N
T
A
T
I
O
N

QUI FAIT QUOI ?

Le Syndicat RAO Propriétaire des infrastructures	Le Délégataire (SAUR) En charge de l'exploitation du service
Fixe les objectifs du service public et définit les priorités	Assure la maintenance et la surveillance des ouvrages
Planifie les investissements et les actions à conduire (renouvellement des canalisations et du génie civil, recherche nouvelle ressource...)	Entretient les réseaux, répare les fuites
Choisit le mode de financement (notamment la politique tarifaire, niveau de recours à l'emprunt...)	Met en service et renouvelle les branchements, les compteurs...
Choisit le mode de gestion	Effectue la relève des compteurs
Contrôle les intervenants (délégataire, entreprises...)	Gère les relations avec les usagers, la facturation et le recouvrement
Évalue la performance et la politique du service	Assure le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE

2. LE PATRIMOINE



Synoptique du service

S
Y
N
O
P
T
I
Q
U
E

D
U

R
É
S
E
A
U

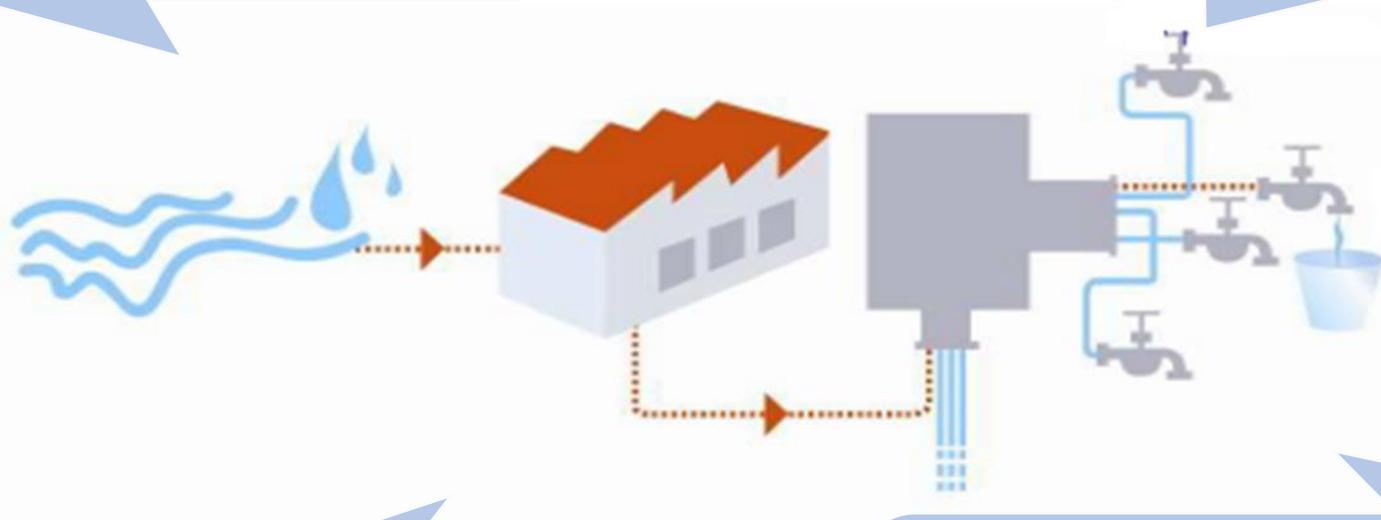


Prélèvement :

- 8 captages sur nappes alluviales souterraines
- 6 690 204 m³ produits

Distribution :

- 1 340 kms de réseau
- 39 518 branchements
- 33,91 ml de réseau / branchement



Stockage :

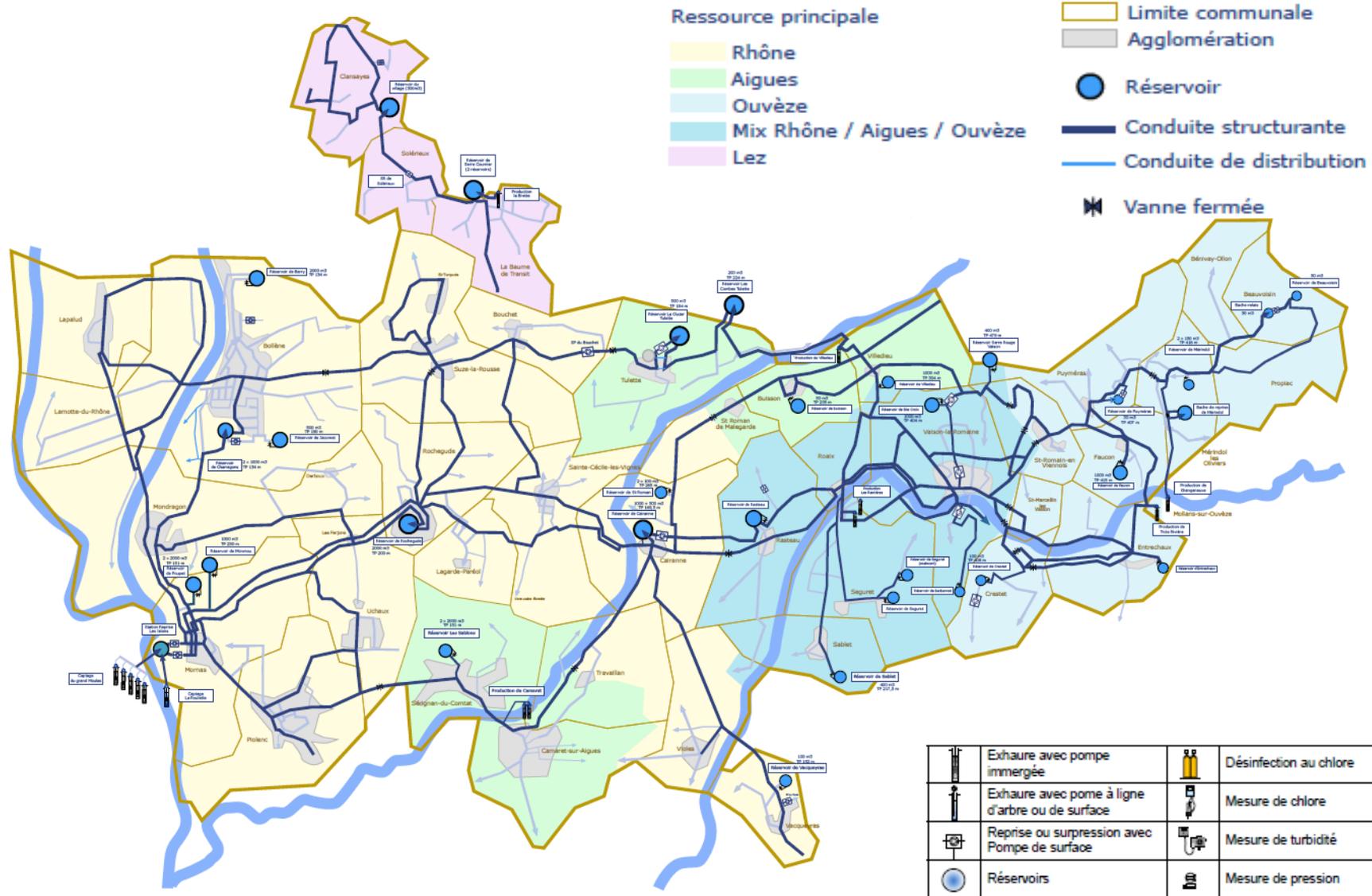
- 49 réservoirs et bâches
- Capacité de stockage : 23 846 m³

Consommation :

- 38 265 abonnés
- 4 218 030 m³ consommés
- Prix de l'eau au m³ : 2,41 €/m³
- 98,5 % & 99,5 % de taux de conformité des analyses bactériologiques & physico-chimiques

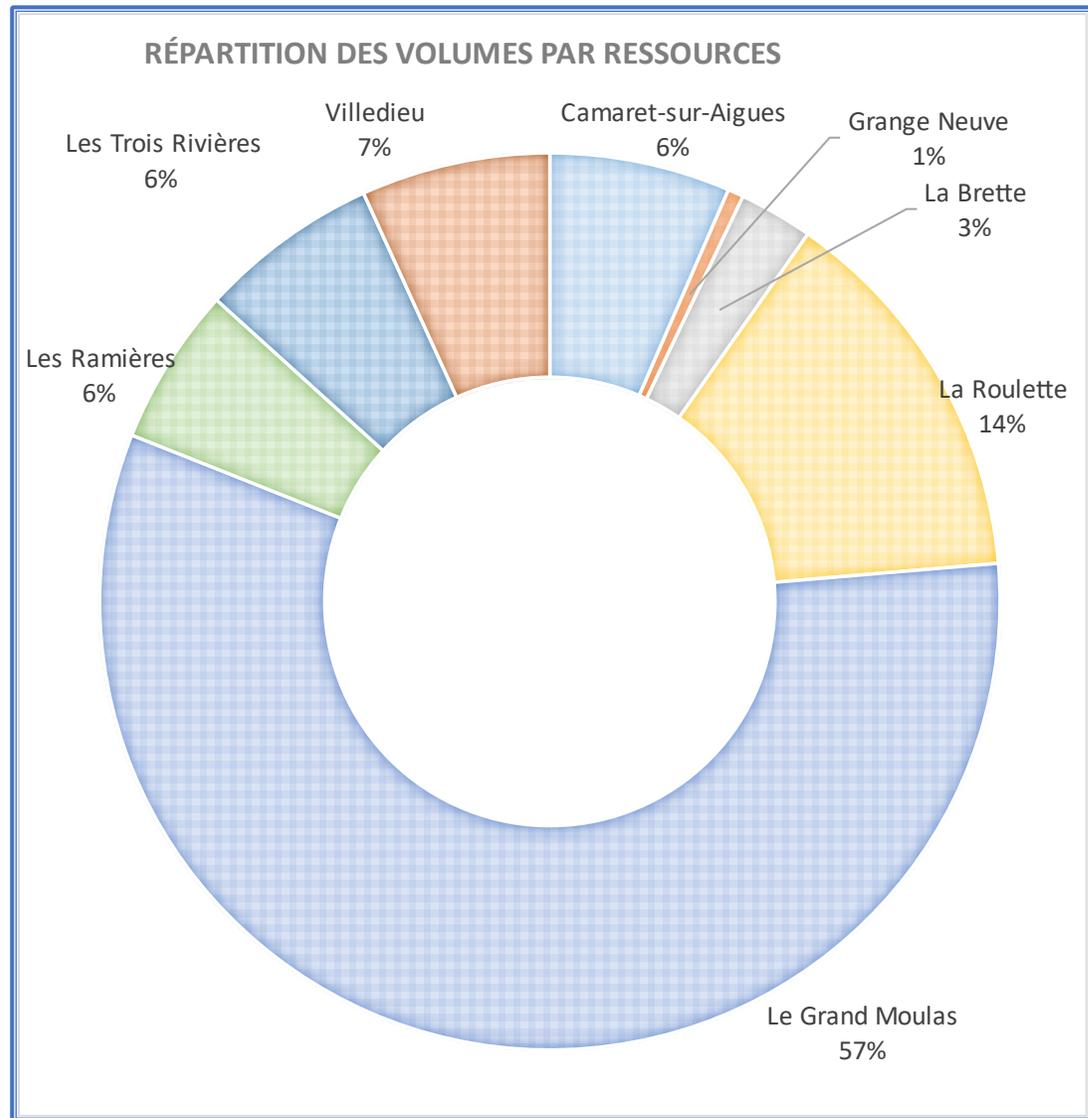
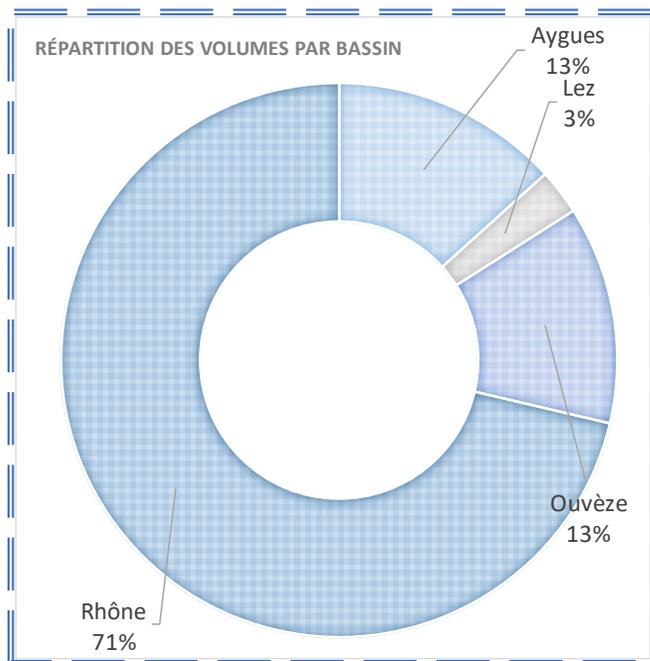


Synoptique du réseau

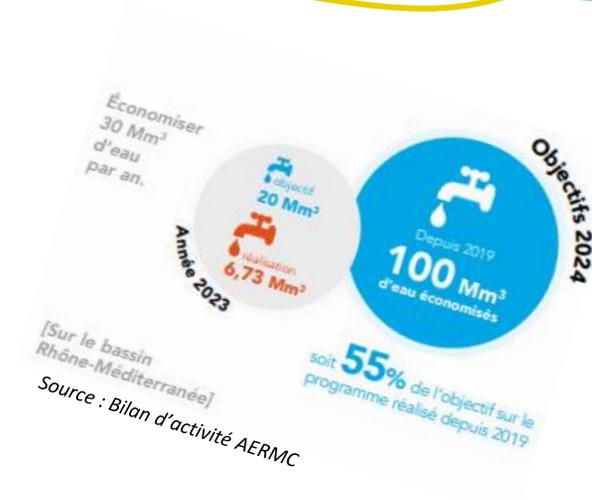


La production

Ressources	Volumes
Aygues	889 017
Lez	177 815
Ouvèze	851 522
Rhône	4 771 850
Total général	6 690 204



69 %
des volumes économisés
proviennent des collectivités, le secteur
industriel se hissant au 2^e rang des
contributeurs en 2023, devant l'agriculture.
Source : Bilan d'activité AERMC



3. LA PERFORMANCE DES RESEAUX



Rendement net

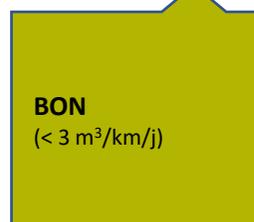


(indicateur du maire P104.3)
$$\frac{(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros})}{(\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros})} \times 100$$



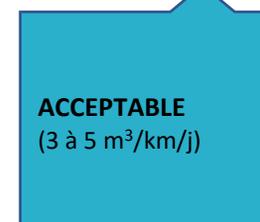
4,90 m³ / km / j ILVNC

3 m³/j/km



(indicateur du maire P105.3)
(volume mis en distribution - volume consommé comptabilisé) / longueur de desserte / 365 j)

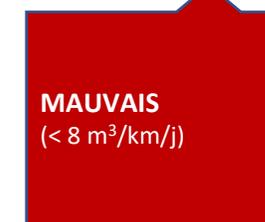
5 m³/km/j



8 m³/km/j



> 8 m³/km/j

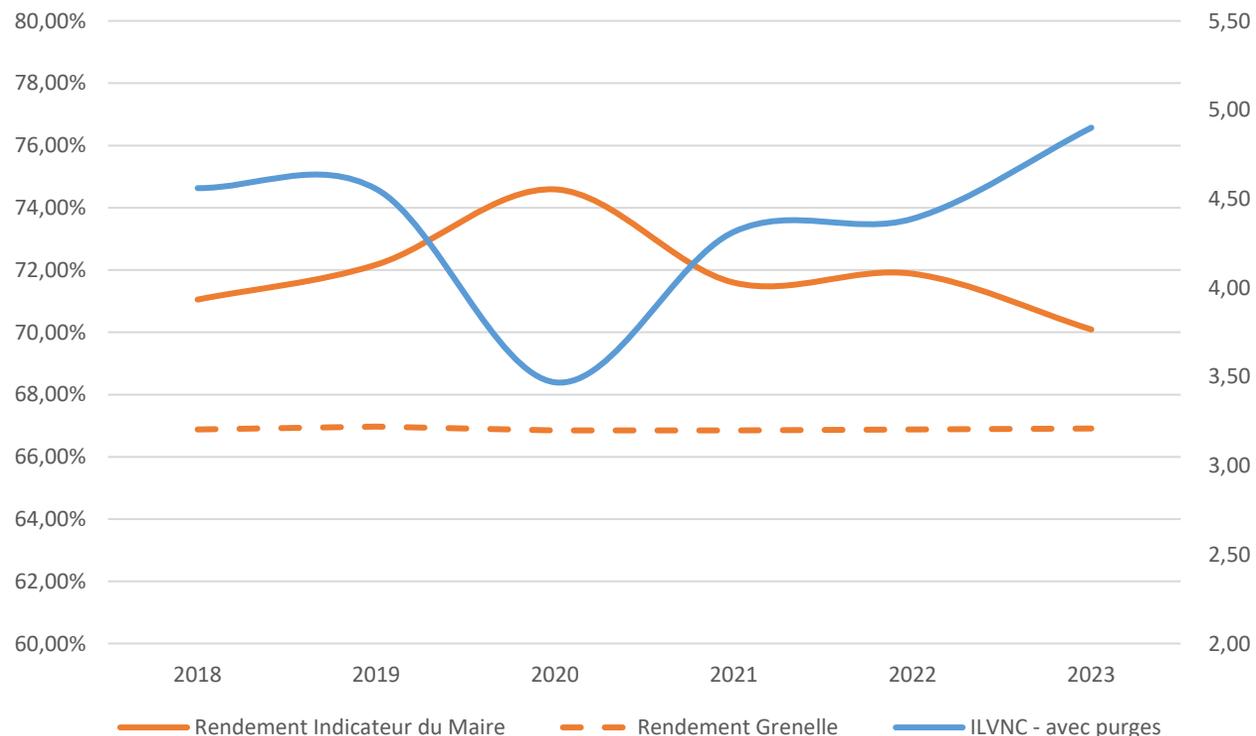


NB : base de référence Cabinet A propos – Rapport Cemagref - Agence de l'Eau

Rendement et ILVNC

Evolution du Rendement

Courbe de tendance des indicateurs



Comment améliore t'on la performance du réseau ?

De la recherche de fuites, à la gestion des pressions, aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations prioritaires et l'équipements des réseaux en compteurs de sectorisation, les parties (collectivité et délégataire) ont des moyens à leur disposition.

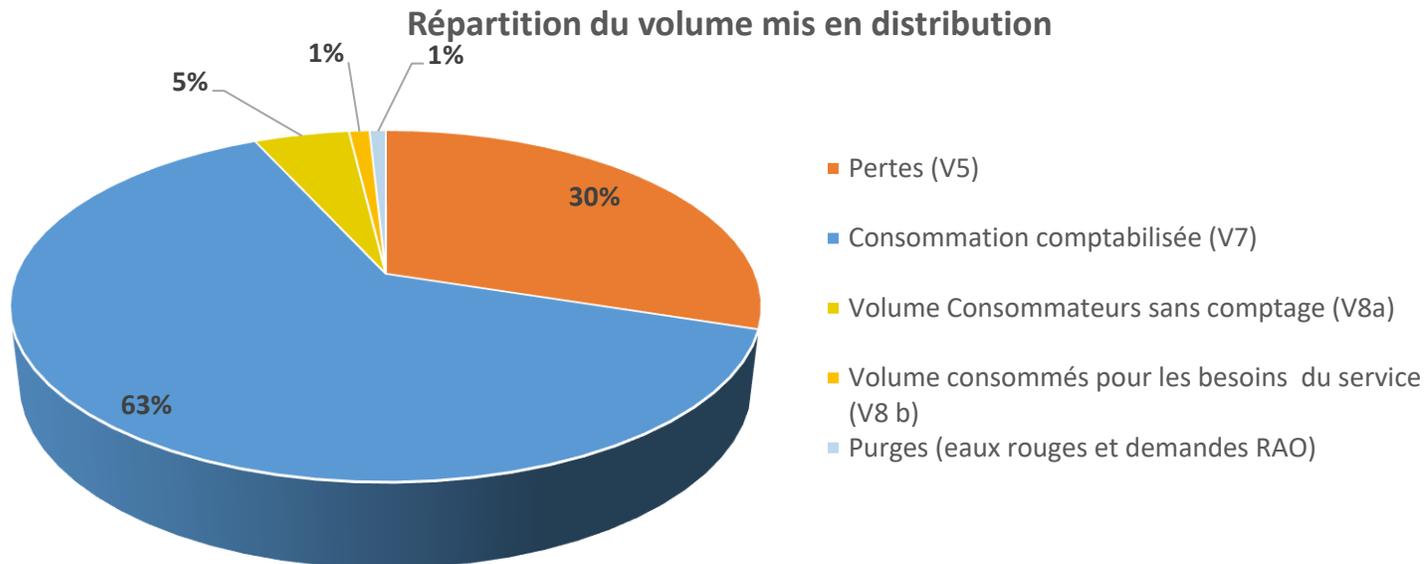
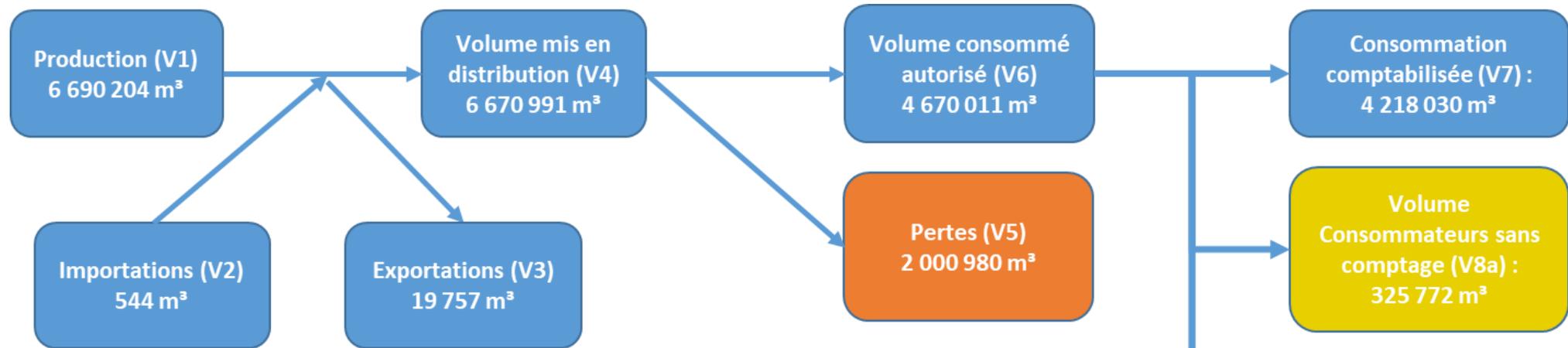


L'étude complémentaire au schéma directeur avait pour but de proposer un nouveau plan de sectorisation pour optimiser la connaissance du réseau avec un suivi sur 12 mois de la nouvelle sectorisation avec analyse des données et bilans mensuels ainsi qu'une étude quantitative de la ressource.

La réalisation de ces compteurs de sectorisation s'est finalisée en 2021 avec la pose de 15 sectorisations complémentaires.

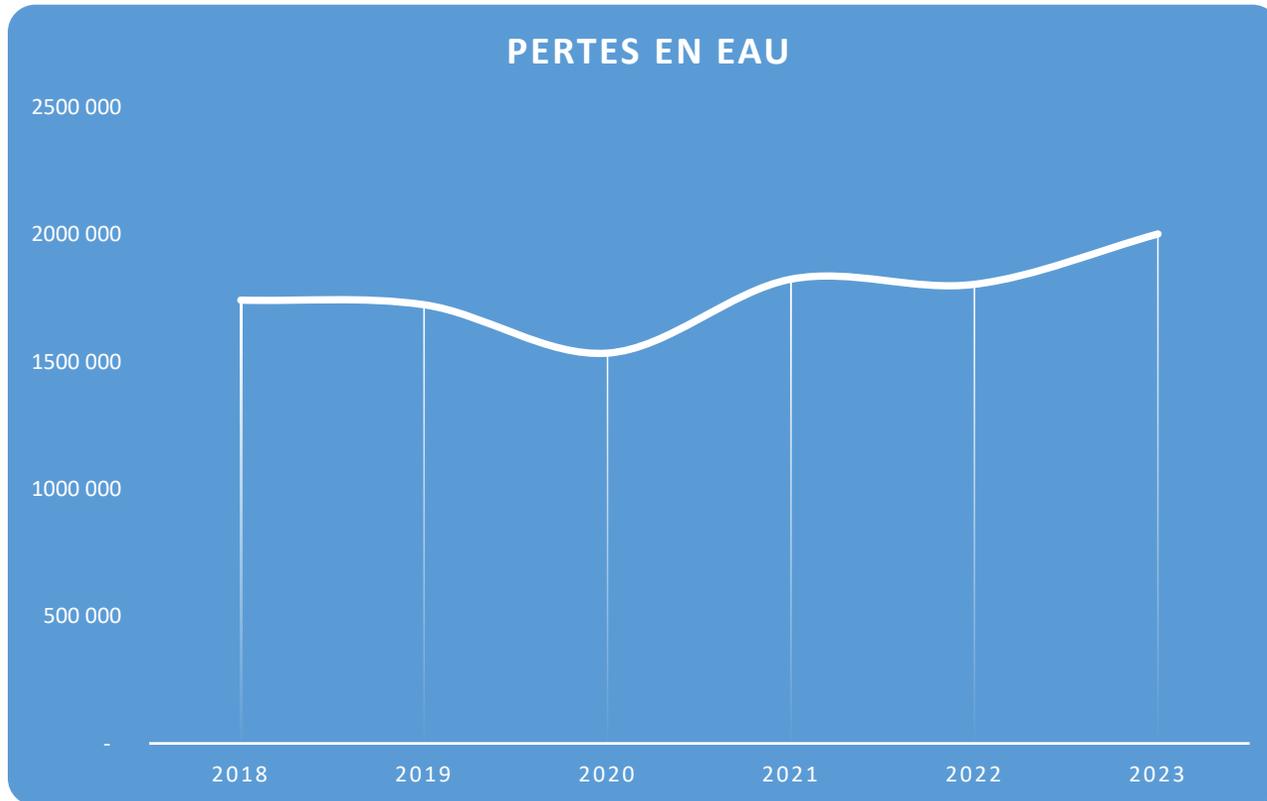
Rendement et ILVNC

LES PRINCIPAUX VOLUMES

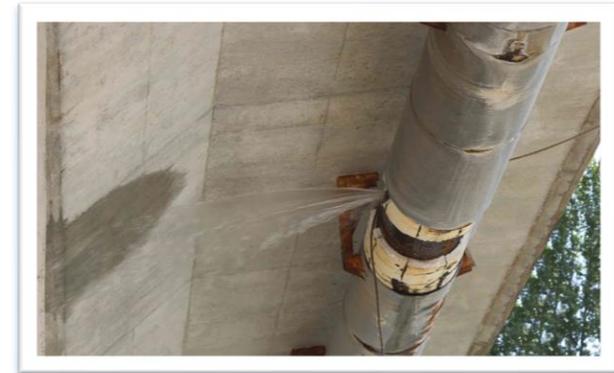


Les volumes de pertes

Evolution des Volumes de Pertes (en m³)



pourcentage de pertes
d'eau concernant le
réseau du syndicat RAO :
29,91 % en 2023



E
V
O
L
U
T
I
O
N



85% ^{87%} Sont attentifs aux quantités d'eau consommées

Source : baromètre TNS SOFRES

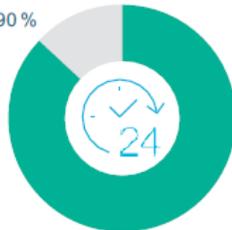
4. LA CONSOMMATION ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Caractéristiques de l'eau du robinet consommée à domicile

Dimensions positives de l'eau du robinet

87%

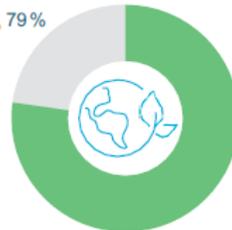
^{90%}



Disponible 24h/24

75%

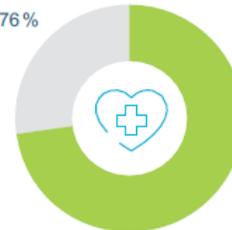
^{79%}



Écologiquement responsable

73%

^{76%}



Que l'on peut consommer sans risque pour la santé

Source : baromètre TNS SOFRES

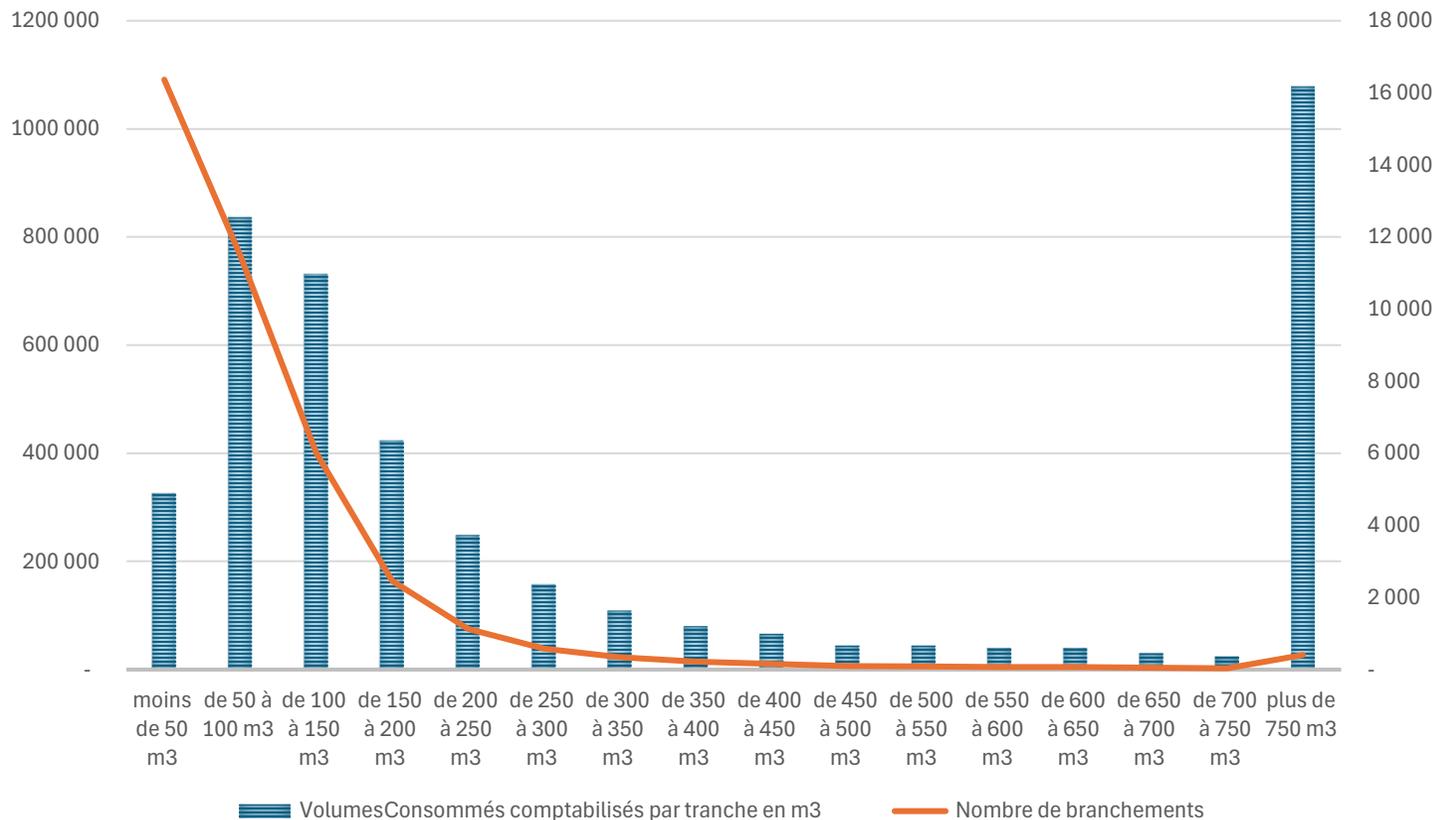
La consommation

- ✓ Nombre de branchements : 39 518
- ✓ Consommation moyenne / branchement : 108 m³
- ✓ Consommation moyenne des particuliers (< à 200 m³ annuels) : 64 m³
- ✓ 86 % des branchements consomment moins de 150 m³ / an
- ✓ 1 % des plus gros consommateurs représentant 25 % de la consommation annuelle totale

91% Pensez qu'il est essentiel de réduire sa consommation d'eau au quotidien
Source : baromètre TNS SOFRES



SPECTRE DE CONSOMMATION



Année	Consommation moyenne en m ³
2019	112
2020	115
2021	111
2022	106
2023	108

L
A
C
O
N
S
O
M
M
A
T
I
O
N

La qualité de l'eau

↳ Eau = produit alimentaire le + contrôlé
(par les pouvoirs publics et par les opérateurs)
(de la ressource où elle est puisée jusqu'au point de distribution)

↳ Taux de conformité des analyses bactériologiques 98,5 % et physico chimiques : 99,5 %
(contrôle ARS et auto-contrôle de l'exploitant) (*indicateurs de performances P101.1 et P102.1*).

↳ l'eau prélevée étant de bonne qualité, elle n'est traitée que par simple désinfection par injection de chlore gazeux au moment de la mise en distribution de l'eau dans le réseau et par UV pour le captage de La Brette.

Taux de conformité
Bactériologique



Taux de conformité
Physico-chimique



78%

Ont confiance en l'eau
du robinet en France

85%

23%

Ont très confiance

27%

Source : baromètre TNS SOFRES

La qualité

CONFORMITE DES ANALYSES D'EAU

Bactériologique 98,5 %
Physico-chimique 99,5 %

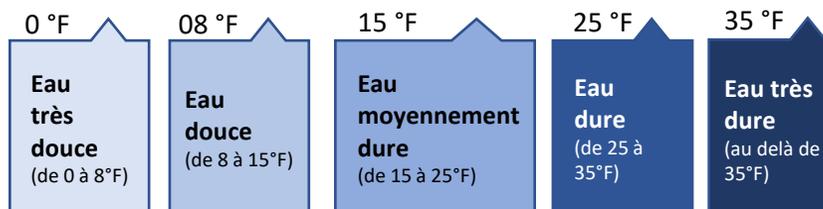


La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.

DURETE DE L'EAU



24.20 °F

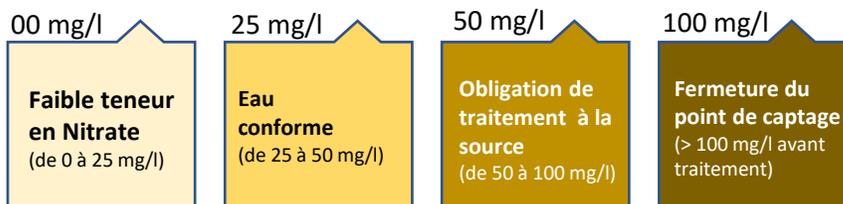


Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.



5,41 mg/l

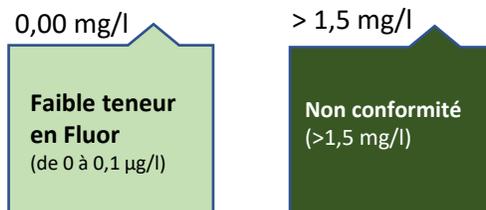
NITRATES



Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/L)



0,113 mg/FLUOR

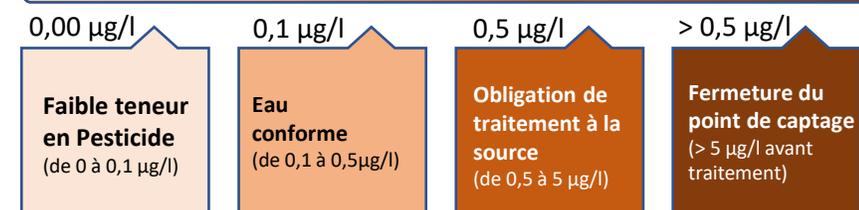


Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).



0.053 µg/l *

PESTICIDE



Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/L). * valeur maximale détectée



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE

5. LA TARIFICATION

Raisons pour lesquelles l'eau pourrait être plus chère à l'avenir

La ressource se fait de plus en plus rare, l'eau va manquer



Tout augmente, le prix du service de l'eau augmente avec le coût de la vie



Les traitements de l'eau coûteront plus cher



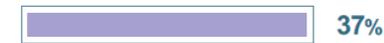
Il faudra rénover le réseau de canalisations pour avoir moins de fuites



Il faudra développer la réutilisation des eaux usées traitées pour moins puiser dans les ressources



Il y aura de plus en plus de problèmes de pollution des ressources

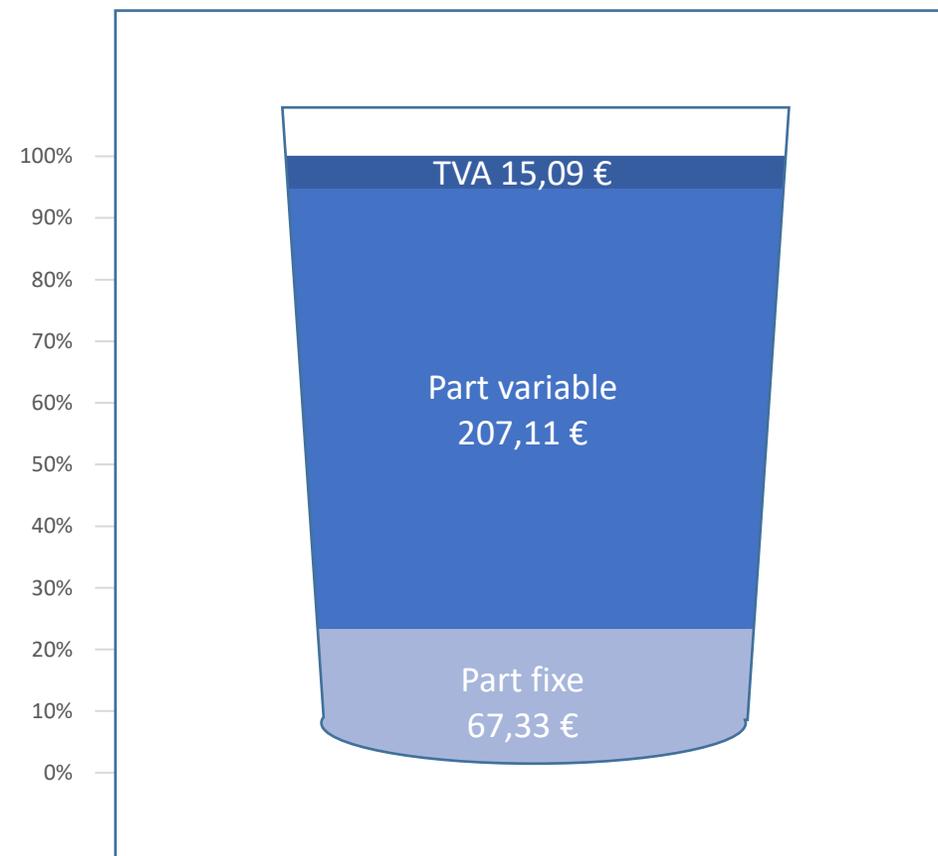


Source : baromètre TNS SOFRES

Les composantes de la facture d'eau



Part Fixe	Part Proportionnelle	TVA
<p>Autrement intitulée abonnement, cette partie est due indépendamment du volume consommé. Elle ne doit pas représenter plus de 40 % du montant HT de la facture d'eau (globale) HT.</p> <p>Sur le territoire du RAO, elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat pour la part qui lui revient.</p>	<p>Cette part exprimée en €/m³ est due proportionnellement au volume consommé. Sur le territoire du RAO elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat (« surtaxe » qui finance les investissements).</p>	<p>Les services d'eau potable sont soumis à un taux de TVA de 5,5 %.</p>



Sur la base des tarifs applicables en 2023

88%

Pensent que le prix du service de l'eau sera plus cher à l'avenir

85%

8%

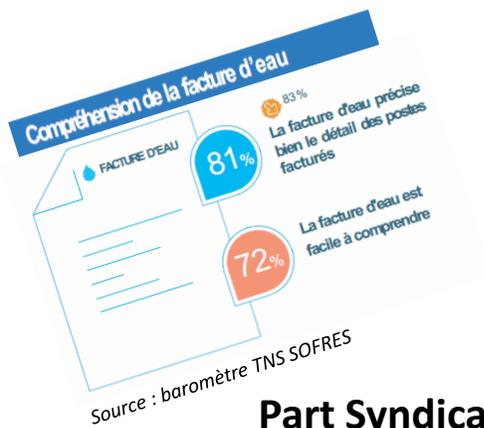
Pensent qu'elle sera au même prix qu'aujourd'hui

11%

4%

Pensent qu'elle sera moins chère qu'aujourd'hui

Répartition de la facture 120 m³



Part Syndicale

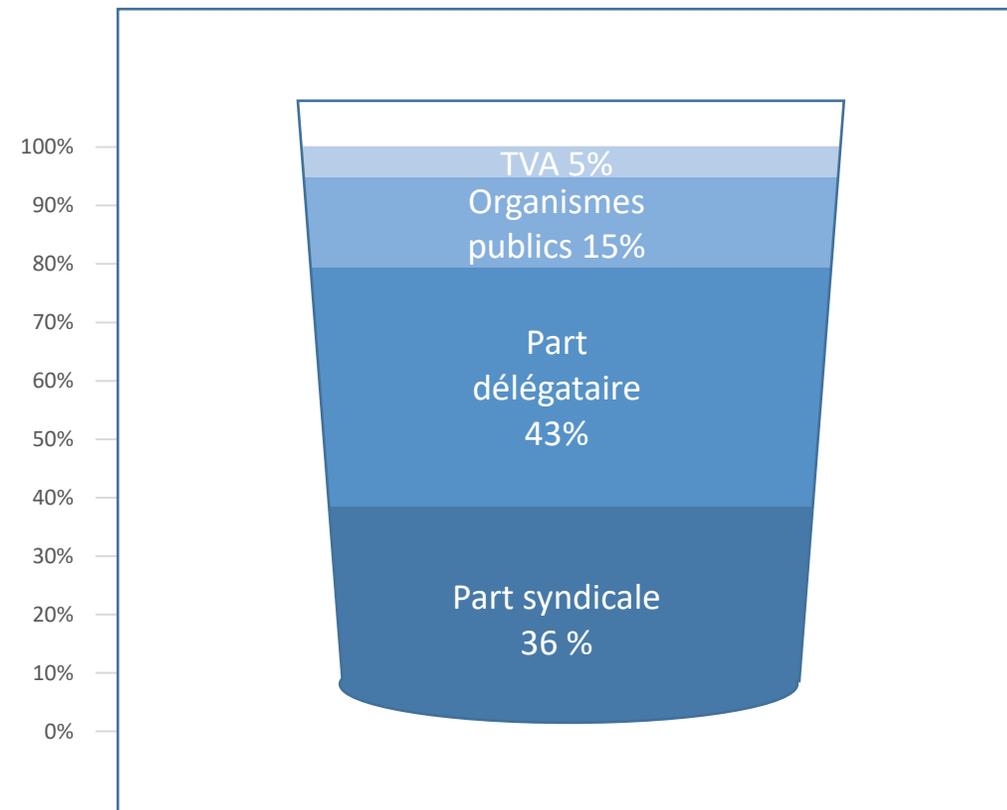
La part « Syndicale » est intégralement reversée par l'entreprise qui exploite le service public de l'eau à la collectivité. Son montant est principalement utilisé pour les investissements qu'elle finance, en matière de distribution d'eau.

Part Délégataire

Lorsqu'une collectivité a choisi de déléguer la gestion du service de l'eau à un opérateur, la part « délégataire » est la part qui revient à cet opérateur. Elle correspond à la rémunération que celui-ci reçoit pour faire fonctionner le service dans les conditions fixées avec la collectivité.

Redevance Organismes publics

La redevance « prélèvement » a été instituée en 2006 pour chaque m³ prélevé dans le milieu naturel. Les exploitants la répercutent sur la facture. En 2010, l'Agence a institué une nouvelle redevance « lutte contre la pollution » pour tous les usagers raccordés à l'eau.



Sur la base des tarifs applicables en 2023

La facture d'eau



F
A
C
T
U
R
E

Exercice	2023
Abonnement - RAO	35.00 €
Consommation - RAO	0.587 €
Part syndicale	105.44 €
Abonnement - SAUR	32.33 €
Consommation - SAUR	0.779 €
Part délégataire	125.80 €
Préservation des ressources en eau	0.080 €
Lutte contre la pollution (AERMC)	0.280 €
Organisme publics	43.20 €
TVA 5,5 %	15.09 €
Montant TTC 120 m³	289.54 €
Prix moyen au m ³ facture 120 m ³	2.41 €

FACTURE SPECIMEN

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
***** SERIGNAN-DU-COMTAT	120 m ³	578804	015 mm			Conso. simulée

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						240,84		254,09
Abonnement						67,33		71,04
Part Syndicale		Année 2023				35,00	5,50	
Part SAUR		Année 2023				32,33	5,50	
Consommation						173,51		183,05
Part Syndicale		Année 2023		120	0,5870	70,44	5,50	
Part SAUR		Année 2023		120	0,7789	93,47	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2023		120	0,0800	9,60	5,50	
► Organismes publics						33,60		35,45
Consommation						33,60		35,45
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2023		120	0,2800	33,60	5,50	

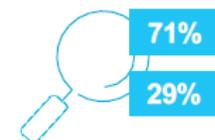
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,82 € / m ³ soit 0,00182 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 15,10 €	Total facture TTC : 289,54 €
	HT soumis à TVA : 274,44 €	TVA sur les débits : 15,10 €	

Sur la base des tarifs applicables en 2023

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône Méditerranée Corse est de 3,95 € TTC/m³ et de 4,30 € TTC/m³ en France (eau potable & assainissement)
source : notice AERMC

NB :

- Délibération 2023-33 du 14/12/2023 – Changement tarifaire de la part syndicale (abonnement au 1^{er} /01/2024)
- Les tarifs de base du délégataire sont actualisés par le biais de la formule contractuelle d'actualisation (au 1^{er} janvier)
- Les autres tarifs, notamment les frais d'accès au service, sont fixés par le règlement de service



71%

Reçoit une facture d'eau

29%

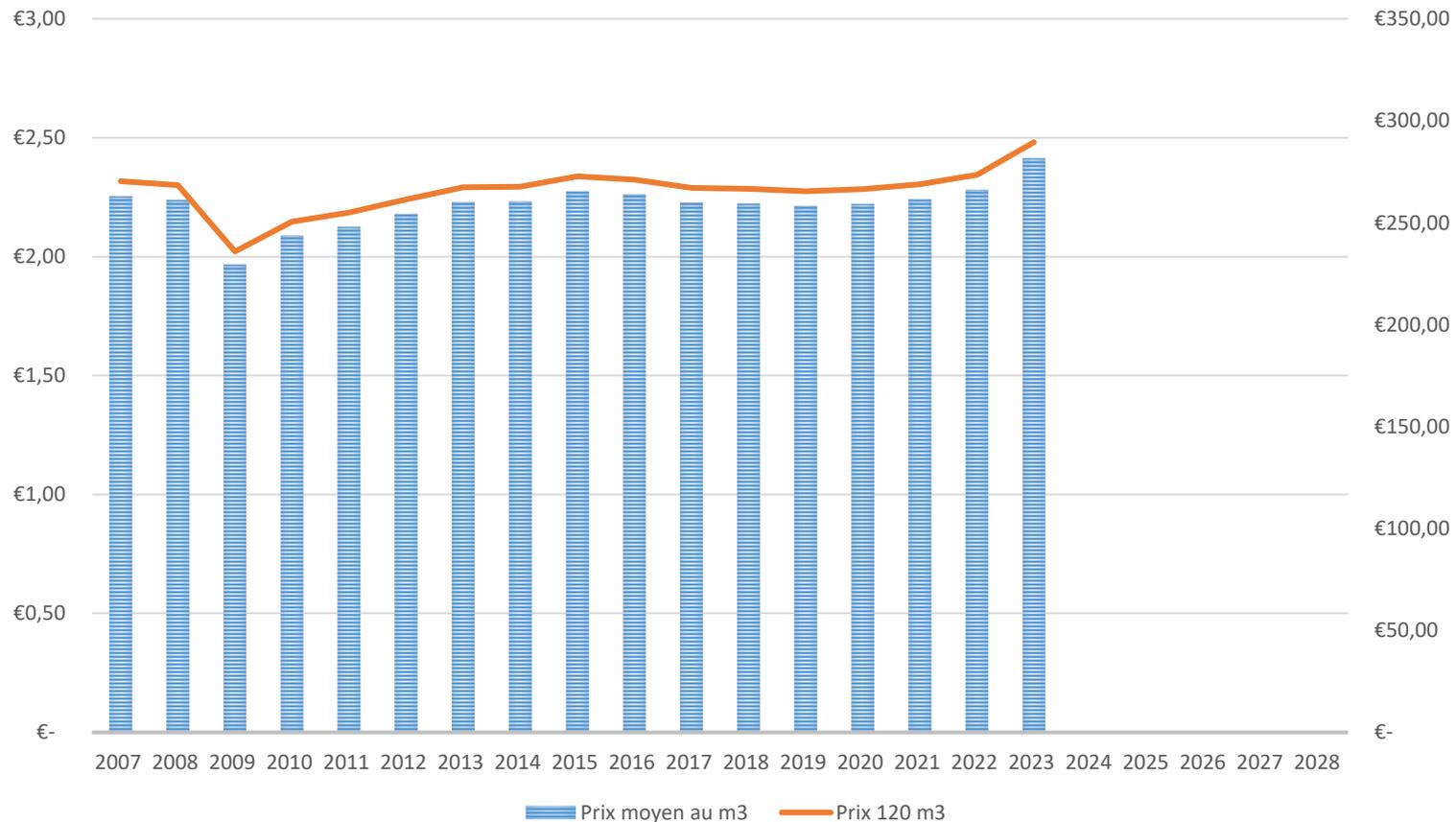
Paye l'eau dans les charges locatives ou de copropriété

Source : baromètre TNS SOFRES

La facture d'eau



EVOLUTION DE LA FACTURE D'EAU POTABLE 120 M3



Montant de la surtaxe revenant au syndicat RAO en 2023 : **3 612 043,96 €**
 (Source : Compte administratif 2023)

L
A
F
A
C
T
U
R
E

- 85%** Des Français pensent que le prix du service de l'eau sera plus cher à l'avenir
81%
- 11%** Des Français pensent qu'elle sera au même prix qu'aujourd'hui
14%
- 5%** Des Français pensent qu'elle sera moins chère qu'aujourd'hui

Source : baromètre TNS SOFRES



Pourquoi le prix de l'eau est-il si différent d'un service à l'autre ?

☞ Pour des raisons techniques et de contexte local :

- ✓ Qualité et disponibilité de la ressource,
- ✓ Traitements plus ou moins complexe,
- ✓ Nature de la zone, urbaine ou rurale et la densité de l'habitat qui influent sur la longueur du réseau, les contraintes d'intervention, ainsi que sur les recettes liées à la consommation,
- ✓ Des éventuelles fluctuations saisonnières (dimensionnement des réseaux en fonction de la population permanente et touristique),
- ✓ de l'état du réseau de distribution,
- ✓ des choix d'investissements de la collectivité.

6. LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

La demande d'information sur l'eau reste stable

« Le niveau d'information sur l'eau
est-il suffisant ? »

53%

OUI

47%

NON

Source : baromètre TNS SOFRES



Les coordonnées utiles

✓ Coordonnées RAO

 32 Cours M. Trintignant
84290 STE CECILE LES VIGNES

 : 04.90.30.16.18

 : 04.90.30.58.97

@ : contact@syndicat-rao.com

: www.syndicat-rao.com

Accueil du public :

- du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- le vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

✓ Coordonnées SAUR

 : 24 bis Route de Bollène
84290 STE CECILE LES VIGNES

 : 04.83.06.70.03

: www.saur.com

Accueils Clientèle :

➤ Ste Cécile les Vignes

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences d'1 mois en période d'affluence
en Février & en Août de 9h à 12h

➤ Bollène – lundi & mercredi

Communauté de communes Rhône Lez Provence
1260 Av. Théodore Aubanel

➤ Vaison la Romaine – mardi & vendredi

Hôtel de Ville – 6 cours Taulignan

Les indicateurs de performances liés aux usagers

L
E
S

I
N
D
I
C
A
T
E
U
R
S

Indicateurs de Performances		2022	2023
P155.1 : Taux de réclamations *	Nb / 1000 abonnés	0,47	1
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (cf. Def. du lexique)	‰	0,53	0,94
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (intervention d'un agent)	%	80,2	98,33
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	4,13	3,23

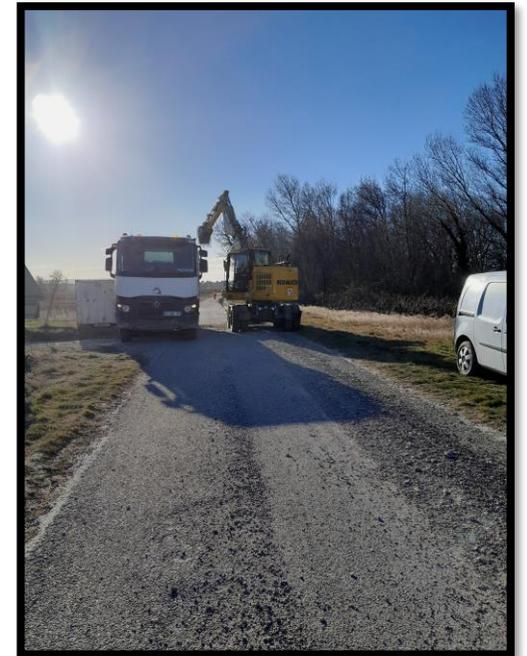
Indicateurs complémentaires		2022	2023
C.6 : Taux d'exécution des branchements neufs dans un délai de 15 jours	%	43,57%	37,00%
C.7bis : Traitement des demandes écrites des usagers * - Délai moyens / mail / courrier	jours	11/11	10/10

NB : * Seules les demandes écrites envoyées à la clientèle et scannées sont comptabilisées



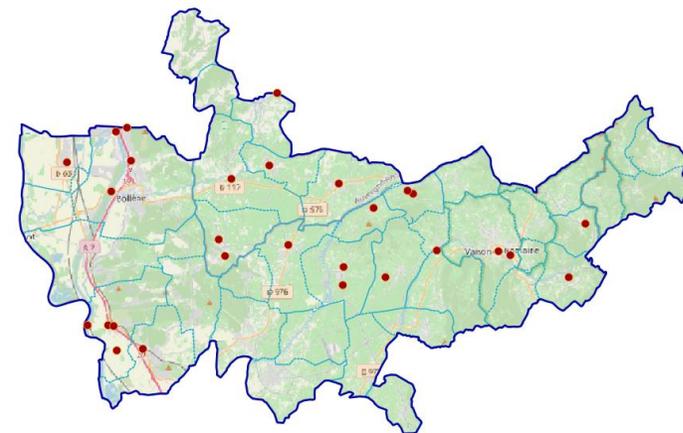
SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE

7. LES INVESTISSEMENTS



Les travaux – Opérations d'Equipements

Opérations	Opérations
ENTRECHAUX - QTIER PUYBERLIE	BUISSON - GRAND RUE
BAUME DE TRANSIT – RESSOURCE MIOCENE	BOLLENE - AV CASANOVA
RASTEAU - CHEMIN LA GARRIGUETTE	SUZE LA ROUSSE - RUE FOULON
SAINT ROMAN DE MALEGARDE - RD51	FAUCON - RD46 - CHEMIN FONT SAISONNADE
CAIRANNE - RD51 RTE DE ST ROMAN	FAUCON - RTE MOLLANS - RD46
MORNAS - RESSOURCE LA ROULETTE	BOLLENE - FONTAINES WALLACES
CAIRANNE - RESERVOIR	STE CECILE LES VIGNES - RTE VALREAS
MORNAS - MAISON MEDICALE	CAIRANNE - RD8 VIOLES
TULETTE - RD94 AVENUE DES ALPES	RASTEAU - RD69
PIOLENC - CHEMIN MORICAUD	MORNAS – GRAND MOULAS
VAISON LA ROMAINE - JAURES - FERRY - DE GAULE	BUISSON - RD20 LA RIALE
LAPALUD - DECONNEXION RESERVOIR	VAISON LA ROMAINE - MONTEE DES CHENES
ROCHEGUDE - CHEMIN DES VALADAS	BOUCHET - BAUME - INTERCONNEXION



Montant total des travaux 2023 : 5 880 364,25 €



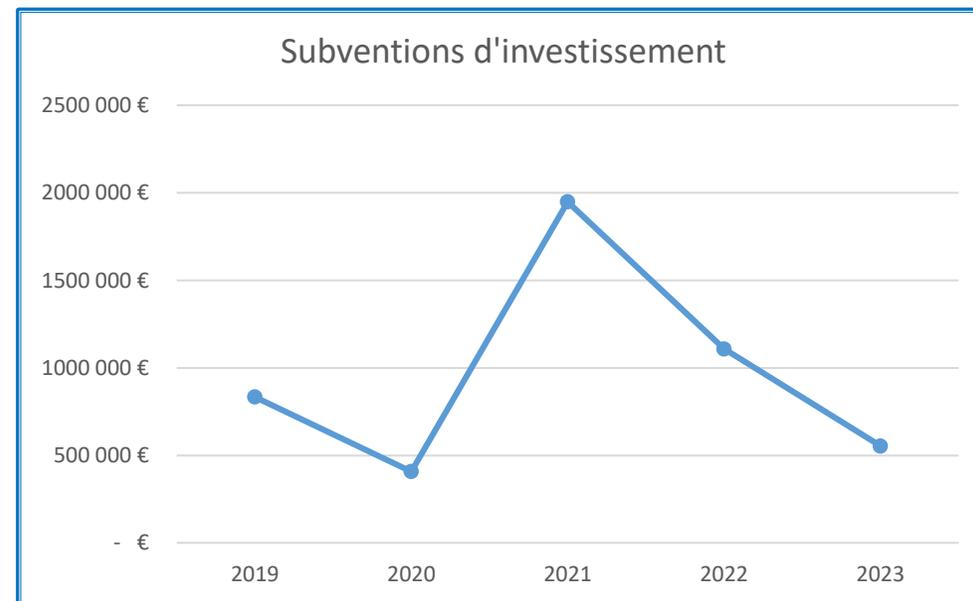
A noter : Pour plus de détails sur les travaux effectués, se référer au Rapport d'Activités du Syndicat 2023.

Les subventions



A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
F

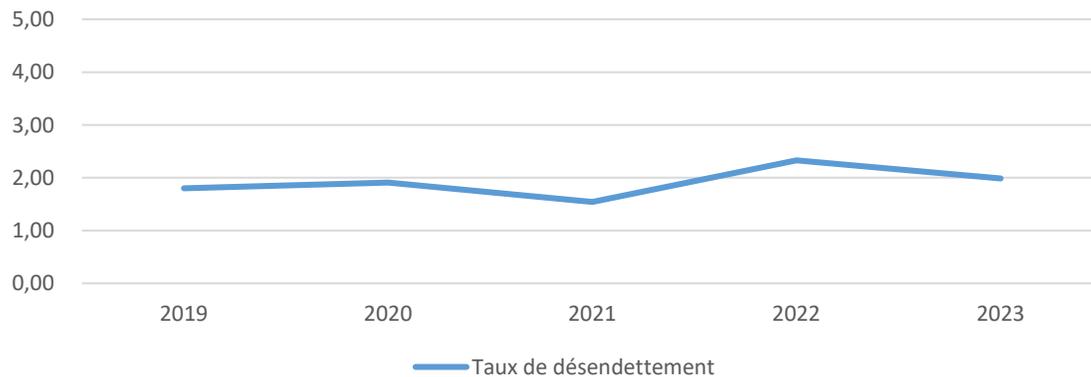
Objet	Réalisé
AGENCE DE L' EAU RHONE MEDITERANEE CORSE	553 667,00 €
ZRR - SEGURET - CH DES PIALONS - LA PLAINE	58 750,00 €
ZRR - VAISON - CRS TAULIGNAN PH2	71 060,00 €
ZRR - CAIRANNE - RESERVOIR STATION	109 125,00 €
CAIRANNE - RD8 - RTE VIOLES	114 732,00 €
BOUCHET - TULETTE - ECONOMIE EAU	200 000,00 €



L'état de la dette

Dettes

Evolution du taux de désendettement



Encours de la dette
du syndicat
(investissement) :
151,13 €/abonné

	2023
Encours de la dette au 31.12.2023	5 783 209,60 €
Annuités payées en 2023	852 283,21 €
dont: Intérêts :	175 532,48 €
Capital :	676 750,73 €
CAF Brute 2022	2 912 001,43 €

Seuils : ratio de désendettement

1	De 0 à 5 ans	Situation financière très satisfaisante
2	De 5 à 10 ans	Situation financière satisfaisante
3	De 10 ans à 15 ans	Zone d'alerte
4	Plus de 15 ans	Situation financière très contrainte

1,99 ans
C'est le taux de désendettement
au 31/12/2023

*Cet indicateur (dette au 31/12 rapportée à l'épargne brute) répond à la question :
En combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise pour cela son épargne brute ?*





8. LES INDICATEURS DE PERFORMANCES



Les indicateurs de performances

Indicateurs de Performances		2022	2023
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Valeur de 0 à 120	120	120
P104.3 : Rendement net du réseau de distribution *	%	71,88	70,09
<i>Indicateur de référence Rendement dit de Grenelle</i>		<i>66,90%</i>	<i>66,91%</i>
P105.3 : Indice linéaire des pertes et des volumes non comptés	m ³ /km/jour	4,39	4,90
P106.3 : Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/jour	3,70	4,09
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sur les 5 dernières années)	%	0,86	0,88
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
P109.0 : Montant des abandons de créances ou versement à un fonds de solidarité (parts RAO & SAUR)	€	1 282,00 €	4 352,55 €
Montant des abandons de créances – Dispositif PASS'EAU RAO/SAUR	€	7 842,00 €	9 937,11 €

Les indicateurs de performances

Indicateurs complémentaires	2022	2023
IP 1 : Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés	2,66 %	2,66 %
IP 2 : Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou supprimer	1,60 %	1,59 %
C.1 : Indice linéaire des réparations du réseau (nb de réparations / km)	8,90 %	9,00 %
C.2 : Taux de mobilisations de la ressource en période de pointe journalière (%)	51 %	51 %
C.3 : Durée de restrictions de consommations (j/an)	1 j	0 j
C.4 : Durée moyenne de stockage (h)	34 H	33 H
C.5 : Durée de stockage en pointe (h)	22,5 H	22,6 H

Indicateurs descriptifs du service		2022	2023
D102.0 : Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (calcul ONEMA c'est-à-dire N+1)	en €/m ³	2,41 €	2,62 €
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (après réception des autorisations administratives)	en jour ouvré	1,00	1,00

Lexique des indicateurs

- ✓ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
Nb de coupures d'eau (interruption totale de la fourniture) liées au fonctionnement du réseau d'eau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il permet de mesurer la continuité du service public.
- ✓ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans différents domaines définis par arrêté (plan des réseaux, inventaire des réseaux, autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux).
- ✓ Rendement net du réseau de distribution
Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.
Calcul : $(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros}) / (\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros}) \times 100$
- ✓ Indice linéaire des volumes non comptés
Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion de l'eau.
Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé comptabilisé}) / \text{longueur de desserte} / 365 \text{ j}$
- ✓ Indice linéaire de pertes en réseaux
Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autres part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.
Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / \text{longueur de desserte} / 365 \text{ j}$
- ✓ Taux moyen de renouvellement des réseaux
Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.
- ✓ Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés
Quotient entre le nombre de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés au cours de l'exercice et le nombre total de branchements en plomb en service.
- ✓ Prix TTC du service au m³ (calcul ONEMA)
Il s'agit du prix au 1^{er} janvier N+1.



9. LES ANNEXES

Les fiches par Communes

BEAUVOISIN

8.9 km² de surface

144 Habitants

116 Abonnés

8 560 ml de réseau

74 ml de réseau/abonné

9 153 m³ consommés

79 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronniees en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BÉNIVAY-OLLON

9.03 km² de surface

77 Habitants

44 Abonnés

8 930 ml de réseau

203 ml de réseau/abonné

4 027 m³ consommés

92 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronniees en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BOLLÈNE

70 km² de surface

13 605 Habitants

7 533 Abonnés

178 620 ml de réseau

24 ml de réseau/abonné

1 013 803 m³ consommés

135 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

BOUCHET

11.89 km² de surface

1 459 Habitants

648 Abonnés

32 696 ml de réseau

50 ml de réseau/abonné

61 666 m³ consommés

95 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

BUISSON

9.49 km² de surface

261 Habitants

195 Abonnés

14 219 ml de réseau

73 ml de réseau/abonné

19 403 m³ consommés

100 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

CAIRANNE

22.51 km² de surface

1 104 Habitants

588 Abonnés

39 384 ml de réseau

67 ml de réseau/abonné

73 990 m³ consommés

126 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CAMARET-SUR-AIGUES

17.53 km² de surface

4 547 Habitants

2 023 Abonnés

42 311 ml de réseau

21 ml de réseau/abonné

155 261 m³ consommés

77 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CLANSAYES

14.47 km² de surface

523 Habitants

284 Abonnés

32 094 ml de réseau

113 ml de réseau/abonné

34 010 m³ consommés

120 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO CLANSAYES VILLAGE

Les fiches par Communes

CRESTET

11.48 km² de surface

422 Habitants

286 Abonnés

16 256 ml de réseau

57 ml de réseau/abonné

47 101 m³ consommés

165 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

ENTRECHAUX

14.91 km² de surface

1 151 Habitants

696 Abonnés

39 624 ml de réseau

57 ml de réseau/abonné

69 291 m³ consommés

100 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

FAUCON

8.65 km² de surface

452 Habitants

349 Abonnés

17 376 ml de réseau

50 ml de réseau/abonné

39 054 m³ consommés

112 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

LA BAUME-DE-TRANSIT

12.05 km² de surface

928 Habitants

555 Abonnés

33 267 ml de réseau

60 ml de réseau/abonné

57 516 m³ consommés

104 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO LA BAUME-SOLERIEUX

Les fiches par Communes

LAGARDE-PARÉOL

9.29 km² de surface

322 Habitants

169 Abonnés

13 922 ml de réseau

82 ml de réseau/abonné

17 080 m³ consommés

101 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAMOTTE-DU-RHÔNE

11.97 km² de surface

391 Habitants

126 Abonnés

15 745 ml de réseau

125 ml de réseau/abonné

12 449 m³ consommés

99 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAPALUD

17.37 km² de surface

3 836 Habitants

1 555 Abonnés

28 684 ml de réseau

18 ml de réseau/abonné

144 235 m³ consommés

93 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MÉRINDOL-LES-OLIVIERS

9.23 km² de surface

210 Habitants

162 Abonnés

22 142 ml de réseau

137 ml de réseau/abonné

21 279 m³ consommés

131 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

MONDRAGON

41 km² de surface

3 679 Habitants

1 808 Abonnés

61 959 ml de réseau

34 ml de réseau/abonné

194 758 m³ consommés

108 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MORNAS

26.09 km² de surface

2 492 Habitants

1 162 Abonnés

53 489 ml de réseau

46 ml de réseau/abonné

163 562 m³ consommés

141 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PIOLENC

24.8 km² de surface

5 536 Habitants

2 758 Abonnés

43 175 ml de réseau

16 ml de réseau/abonné

278 564 m³ consommés

101 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PROPIAC

11.15 km² de surface

134 Habitants

102 Abonnés

8 972 ml de réseau

88 ml de réseau/abonné

11 021 m³ consommés

108 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

PUYMÉRAS

14.6 km² de surface

585 Habitants

376 Abonnés

27 687 ml de réseau

74 ml de réseau/abonné

37 862 m³ consommés

101 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

RASTEAU

18.81 km² de surface

785 Habitants

530 Abonnés

29 407 ml de réseau

55 ml de réseau/abonné

61 504 m³ consommés

116 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROAIX

5.83 km² de surface

619 Habitants

358 Abonnés

13 414 ml de réseau

37 ml de réseau/abonné

29 795 m³ consommés

83 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROCHEGUDE

18.3 km² de surface

1 667 Habitants

858 Abonnés

39 731 ml de réseau

46 ml de réseau/abonné

93 969 m³ consommés

110 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

SABLET

11.1 km² de surface

1 391 Habitants

872 Abonnés

26 031 ml de réseau

30 ml de réseau/abonné

131 196 m³ consommés

150 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

19.82 km² de surface

2 637 Habitants

1 380 Abonnés

33 512 ml de réseau

24 ml de réseau/abonné

142 061 m³ consommés

103 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINT-MARCELLIN-LÈS-VAISON

3.56 km² de surface

332 Habitants

193 Abonnés

7 655 ml de réseau

40 ml de réseau/abonné

22 346 m³ consommés

116 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS

9 km² de surface

834 Habitants

510 Abonnés

22 872 ml de réseau

45 ml de réseau/abonné

57 681 m³ consommés

113 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

Les fiches par Communes

SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE

8.21 km² de surface

336 Habitants

205 Abonnés

10 308 ml de réseau

50 ml de réseau/abonné

18 589 m³ consommés

91 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SÉGURET

21.04 km² de surface

801 Habitants

528 Abonnés

37 171 ml de réseau

70 ml de réseau/abonné

82 472 m³ consommés

156 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SÉRIGNAN-DU-COMTAT

19.82 km² de surface

2 866 Habitants

1 414 Abonnés

31 272 ml de réseau

22 ml de réseau/abonné

120 625 m³ consommés

85 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SOLÉRIEUX

8.55 km² de surface

311 Habitants

223 Abonnés

16 702 ml de réseau

75 ml de réseau/abonné

29 322 m³ consommés

131 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO LA BAUME-SOLERIEUX

Les fiches par Communes

SUZE-LA-ROUSSE

30.6 km² de surface

2 096 Habitants

1 109 Abonnés

45 903 ml de réseau

41 ml de réseau/abonné

129 809 m³ consommés

117 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

TRAVAILLAN

17.65 km² de surface

713 Habitants

267 Abonnés

18 272 ml de réseau

68 ml de réseau/abonné

21 815 m³ consommés

82 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

TULETTE

23.53 km² de surface

2 009 Habitants

1 126 Abonnés

54 102 ml de réseau

48 ml de réseau/abonné

129 484 m³ consommés

115 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO TULETTE

UCHAUX

18.48 km² de surface

1 688 Habitants

752 Abonnés

36 615 ml de réseau

49 ml de réseau/abonné

101 836 m³ consommés

135 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

Les fiches par Communes

VACQUEYRAS

8.97 km² de surface

1 209 Habitants

691 Abonnés

21 868 ml de réseau

32 ml de réseau/abonné

104 551 m³ consommés

151 m³ consommés/abonné

EPCI : CA Ventoux-Comtat-Venaissin
(COVE)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

VAISON-LA-ROMAINE

26.99 km² de surface

5 929 Habitants

4 509 Abonnés

103 727 ml de réseau

23 ml de réseau/abonné

424 504 m³ consommés

94 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

VILLEDIEU

11.38 km² de surface

461 Habitants

393 Abonnés

22 806 ml de réseau

58 ml de réseau/abonné

40 306 m³ consommés

103 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

VIOLÈS

14.79 km² de surface

1 736 Habitants

812 Abonnés

29 842 ml de réseau

37 ml de réseau/abonné

68 861 m³ consommés

85 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

La note d'information

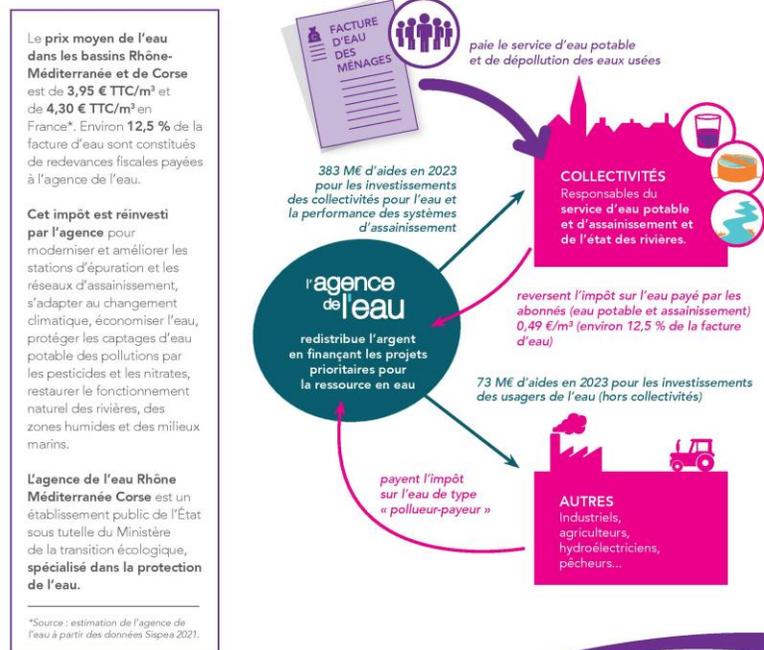


ÉDITION 2024

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

Grâce à cette fiscalité sur l'eau la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.



SAUVONS L'EAU!

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2023

60% des aides* attribuées en 2023 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (84,6 millions €)

590 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 6,75 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 123 000 habitants.

► Pour sécuriser l'alimentation en eau potable (36,7 millions €)

90 opérations ont bénéficié de l'aide de l'appel à projets lancé pour accompagner la mesure 14 du Plan eau.

► Pour dépolluer les eaux (135 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

32 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 74 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 27,6 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (79,5 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 59,2 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions industrielles (10 millions €)

6119 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (7,3 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 4,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. 4,9 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (85,5 millions €)

53,8 km de rivières restaurées et 85 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 2 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 2 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (5,3 millions €)

60 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 20 pays en développement.

*incluant des crédits versés par l'État (Fonds vert et rénovation des canalisations d'eau potable).

La note d'information

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

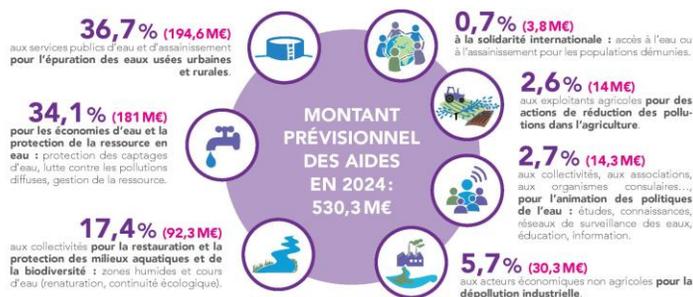
2024

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12,5 % de la facture d'eau. Un ménage de 3,4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 39,5 € par mois pour sa facture d'eau, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

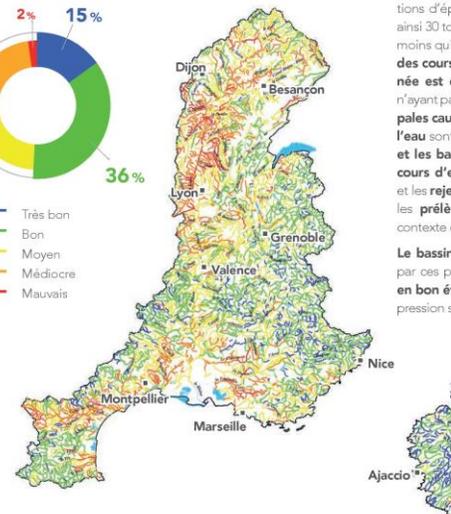
UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- Ces montants n'intègrent pas les crédits fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- Solidarité envers les communes rurales : l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- Agence de l'eau contribue également au financement de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2024 s'élève à 103,1 M€.

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
Données 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

RAO, AGIR AUJOURD'HUI, C'EST PRÉSERVER DEMAIN